

Jean-Pierre Sueur a récemment posé au gouvernement trois questions écrites à la demande de l'Association des maires du Loiret :

- [sur les compétences du maire pour autoriser l'occupation privative d'un élément du service public communal](#) ;
- [sur la compétence des policiers municipaux à percevoir le droit de place](#) ;
- [sur les indemnités perçues par les élus et le calcul du revenu de compensation au titre du congé parental.](#)